MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2022-735** **30/09/2022**

Date de mise en application : 28/09/2022
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 27/10/2022
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des poste de directeur départemental interministériel et de directeur départemental interministériel adjoint : (DDT adjoint de la Lozère, DDT adjoint de l'Yonne, DDETSPP adjoint du Cantal)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDT(M)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de la Lozère)
Journal officiel du 28/09/2022 (Texte n° 80)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de l'Yonne)
Journal officiel du 29/09/2022 (Texte n° 99)

En DD(ETS)PP

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP du Cantal)
Journal officiel du 29/09/2022 (Texte n° 98)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON